

ENVIRONNEMENT ■ Les opposants au barrage de Poutès dénoncent l'acharnement de trois parlementaires

Du remous dans la retenue du barrage

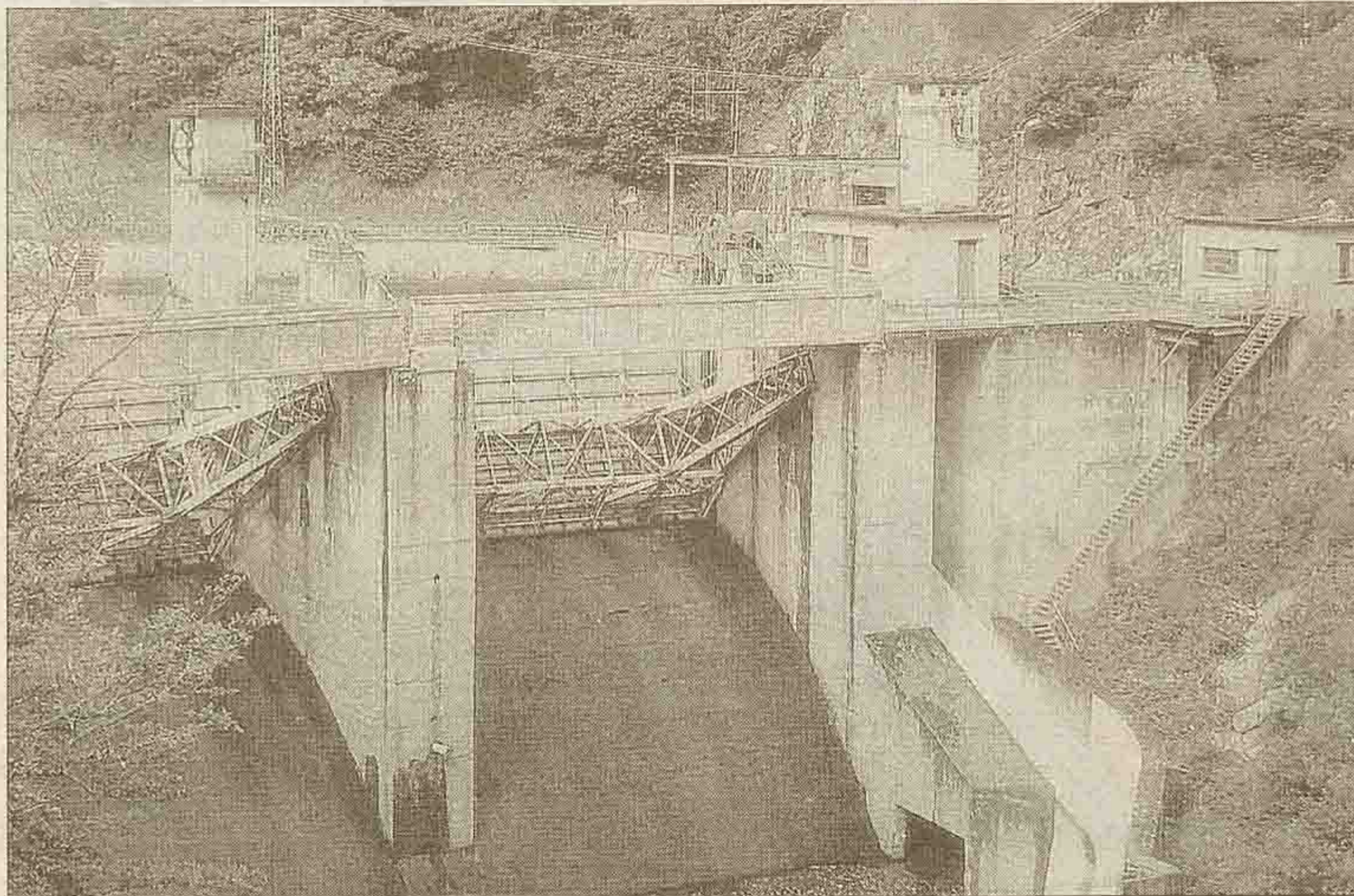
Jean Proriol, Jean Boyer et Adrien Gouteyron sont désignés comme les responsables du blocage du dossier de Poutès. Les ONG ne cachent plus leur ras-le-bol.

Fabrice Mina

fabrice.mina@centrefrance.com

Si la retenue du barrage de Poutès continue bien de perturber l'écosystème de l'Allier, celle des opposants à l'ouvrage est mise à rude épreuve. Hier, les représentants des ONG (*) ont clairement affiché leur ras-le-bol face à l'acharnement de trois parlementaires altiligériens (voir ci-dessous).

« En avril dernier, suite aux pressions excessives de trois parlementaires de Haute-Loire, devenus en quelques mois des experts du saumon, le ministre de l'Écologie reportait la décision d'effacer le barrage de Poutès décidée par le Grenelle de l'Environnement. Une nouvelle expertise était alors confiée à Jean-Claude Philippart, scientifique belge, qui vient tout juste de rendre son rapport public et de confirmer que ce barrage n'a plus sa place au XXI^e siècle. Poutès doit donc être rapidement effacé, d'autant plus qu'EDF propose une solution alternative et innovante en créant une prise d'eau à l'im-



REMONTÉS. Selon les représentants des ONG, Jean Proriol, Jean Boyer et Adrien Gouteyron mettent en péril l'avenir de l'hydroélectricité durable en préférant « de petits enjeux locaux face à la nouvelle donne internationale ». ARCHIVES

pact négligeable sur l'écosystème et à la production électrique au moins équivalente à celle d'aujourd'hui. »

Roberto Epplé, président de SOS Loire vivante, Martin Arnould, membre du WWF et responsable du programme Rivières vivantes et Antoine Lardon, président de la Fédération départementale de la pêche, pen-

saient donc que la cause était entendue. Las, le dossier n'avance toujours pas et plus personne n'ose parler de calendrier.

« Ces trois parlementaires relèvent d'une autre époque et bloquent toute pratique écologique innovante, moderne, participative et efficace de la conservation de notre biodiversité. Ils

osent disqualifier l'ensemble de la communauté scientifique française qui travaille sur cette



« Ces trois parlementaires sont d'une autre époque et tournent le dos à l'avenir ».

MM. LARDON, ARNOULD ET EPPLÉ

question depuis des décennies. Ils réduisent l'enjeu de l'effacement à un enjeu purement local. D'autre part, ils refusent tout dialogue avec nous, alors que les ONG ont fait preuve de leur sens de l'intérêt général et ont recueilli 100.000 signatures pour supprimer Poutès. En s'attachant à bloquer toute recherche de consensus, d'une solution commune qui ne pénaliserait personne, ils empêchent certaines évolutions indispensables de la politique énergétique française. »

Une allusion directe au projet de convention réalisé après une longue concertation nationale avec tous les acteurs de l'écologie et de l'hydroélectricité : « Le document est prêt et définit un cadre pour une nouvelle manière de faire de l'hydroélectricité aujourd'hui. Il prévoit la création de nouveaux ouvrages et la suppression de trois d'entre eux dont Poutès. Il ne reste visiblement qu'à convaincre MM. Proriol, Boyer et Gouteyron ». ■

(*) Dans ce collectif on retrouve SOS Loire vivante, le WWF, la Fédération départementale de la pêche et European Rivers Network mais aussi la Fondation Nicolas Hulot ou encore France nature environnement.

« Le barrage n'est ni l'alpha ni l'oméga du retour des saumons »

Jean Proriol, Jean Boyer et Adrien Gouteyron ont évoqué le dossier directement avec le directeur de cabinet du ministre de l'Écologie.

Le député et les deux sénateurs de Haute-Loire ont d'abord eu confirmation que l'État n'a toujours pas pris de décision quant au renouvellement de la concession expirée en 2007, ni quant à l'effacement ou non du Barrage. Le collaborateur de Jean-Louis Borloo a ensuite mis en avant « une pré-étude alternative arrachée à EDF consistant à détruire, puis à reconstruire un nouveau barrage pour un coût total estimé entre 15 et 20 millions d'euros ».

« Il nous a affirmé que ce n'était plus un problème de saumons du fait de la diminu-



ÉLUS. Jean Proriol à la tête des défenseurs du barrage. ARCHIVES

tion des retours venant de l'Atlantique et du nombre de passages réduits à Vichy, plus encore à Langeac, et surtout à Poutès. On ne peut donc plus charger le barrage de tous les maux, ce que nous répétons depuis trois ans. »

Comme de véritables scientifiques, les trois parlementaires s'appuient sur un argumentaire précis. « Les raisons sont connues : les saumons arrivent en retard dans la saison du fait du réchauffement climatique et des nombreux obstacles entre Saint-Nazaire et Vichy. Ils sont épuisés pour finir les 190 km jusqu'à Poutès. De plus du fait du retard, ils séjournent sur ce parcours final en période de basses eaux, ce qui nuit à leur remontée. Dernier avatar, la présence

de silures. Enfin, 2009 est particulièrement catastrophique, puisqu'au 26 octobre, seuls six saumons ont franchi l'ascenseur. Aucun des 30 saumons marqués au titre du radiopistage mené par l'Association Loire Grands Migrateurs n'a même approché Poutès à ce jour. »

Devant les élus, le directeur de cabinet du ministre aurait admis le caractère « symbolique » d'une décision éventuelle d'effacement : « Ce symbole est déjà perçu depuis longtemps dans le Haut-Allier et par les élus et par les populations. Le deuxième expert sollicité par le Ministère, Gilles Bœuf, président du Muséum national d'histoire naturelle, le reconnaît : une action réalisée en un seul endroit ne suffit pas. Cet efface-

ment doit impérativement être accompagné d'un énorme effort de restauration de l'ensemble du parcours ».

Les élus ont terminé leur entrevue ministérielle avec la même détermination : « Soucieux des deniers publics, nous ne pouvons porter une pré-étude d'une destruction-reconstruction très coûteuse, sachant que l'effacement du barrage n'est ni l'alpha ni l'oméga du retour des saumons. Nous restons favorables à un renouvellement encadré dans le temps comme le demandent toutes les collectivités territoriales consultées et aussi la commission d'enquête. Quand les saumons feront la queue au pied de l'ascenseur, le problème sera résolu pour tous ! ». ■